

# Soutien juridique

Dissociez le réel de l'imaginaire grâce aux conseils d'experts.



Par l'entremise de votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF), vous pouvez obtenir des réponses à vos questions juridiques au moyen d'une consultation confidentielle avec un avocat. Ce dernier peut aborder un large éventail de questions d'ordre juridique et expliquer clairement comment la loi s'applique à votre situation.

## Abordez une multitude de questions d'ordre juridique

La consultation juridique porte sur des questions touchant :

- Droit de la famille
- Séparation et divorce
- Garde d'enfant et pension alimentaire
- Faillite
- Testaments et planification successorale
- Différends entre propriétaire et locataire
- Titres immobiliers
- Mandats et assignations à comparaître ou à témoigner
- Protection des consommateurs

## Réduisez votre stress en obtenant des conseils professionnels

Si vous avez des problèmes juridiques, nous pouvons vous aider à réduire le stress que ceux-ci peuvent vous causer. Nos conseillers juridiques expliquent clairement comment la loi s'applique à votre situation et vous recommandent la démarche appropriée.

Si votre problème requiert une aide excédant le cadre de nos services de soutien juridique (par ex., la préparation d'un testament ou une représentation en cour), nous vous aiderons en vous orientant vers un avocat ou un cabinet d'avocats qualifié. Si vous acceptez d'être représenté par un avocat vers lequel vous aurez été orienté par le PAEF, vous devrez alors en assumer les frais. Cependant, vous pourriez bénéficier d'un rabais sur le tarif.

Pour un support PAE confidentiel 24/7:

Visitez LifeWorks en ligne: